

Charte des collaboratrices et collaborateurs

Le HIB s'engage pour la santé des personnes, dans le respect de leur liberté, de leur dignité et de leur intégrité. Cette charte définit les valeurs éthiques et déontologiques du personnel médical, paramédical, administratif, technique et hôtelier de tous les établissements rattachés au HIB.

Accueil dans l'établissement

Le HIB accueille sans discrimination toute personne nécessitant des soins aigus ou de réadaptation, en tenant compte de ses besoins pour l'orienter vers les structures les mieux adaptées à son état de santé physique et mental.

Sortie de l'établissement

La sortie est un acte de soin qui doit être minutieusement préparé. Toute sortie doit au besoin s'accompagner de la mise en place de moyens auxiliaires avec la collaboration du patient et de son entourage.

Prise en charge adaptée

Le HIB garantit une prise en charge individualisée et il met tout en œuvre pour soulager les douleurs des patients et assurer leur bien être.

Respect de la personne

Le HIB considère chaque personne soignée dans son unicité, en respectant sa culture, son intimité et ses croyances. Elle est au centre du processus thérapeutique qui conduit à la définition de son programme de traitement ou de réhabilitation ; elle est partenaire du processus thérapeutique la concernant.

Communication

Le médecin responsable et l'infirmière de référence de chaque patient sont tenus de lui garantir un accès complet aux données relatives à son état de santé. L'ensemble du personnel médical et soignant est à l'écoute du patient et le traite toujours avec égards, dans un climat de confiance et de transparence. Les informations traitées dans le cadre hospitalier sont confidentielles.

Qualité des soins et formation

Le HIB contribue à la formation, à l'enseignement et à la recherche clinique. Il offre des prestations efficaces et appropriées. Il veille à l'économicité des moyens mis en œuvre, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité. Ce processus implique que le personnel respecte les procédures et les processus de la démarche qualité. Le HIB est une structure d'apprentissage permanent, favorisant l'initiative, la participation, le sens des responsabilités et l'ouverture au changement. La ressource la plus précieuse du HIB est son personnel. La formation permanente et le développement des capacités individuelles sont deux conditions indispensables de la prise en charge optimale des patients.

Comportement

Le comportement du personnel du HIB reflète en tout temps les valeurs définies ci-dessus. Chacun est respectueux, discret, accueillant, aussi bien envers les patients qu'envers les partenaires, les visites et les collègues ; en outre, chacun veille au respect de la protection de l'environnement et des principes du développement durable.